



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 106738

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les nombreuses propositions mises en avant dans le rapport intitulé : « Les aides aux étudiants, les conditions de vie étudiante, comment relancer l'ascenseur social ? ». Il lui demande de lui faire connaître, parmi l'ensemble des propositions recensées dans ce rapport, quelles sont celles qui peuvent être retenues comme prioritaires à court terme et long terme.

Texte de la réponse

Les conditions de vie et de travail des étudiants constituent une préoccupation majeure pour le gouvernement. A cet effet, le Premier ministre a confié une mission au député Laurent Wauquiez sur « les aides aux étudiants » dont les conclusions ont été rendues cet été. A cette mission, s'ajoute le rapport de l'audit de modernisation remis au ministre chargé de l'enseignement supérieur en juillet 2006 par l'inspection générale des finances et par l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche sur l'amélioration du système de gestion des bourses. Les conclusions et préconisations contenues dans ces deux rapports viennent alimenter la réflexion globale qui est actuellement menée sur une refonte du dispositif relatif aux aides sociales dédiées aux étudiants. D'ores et déjà, en s'inspirant des propositions du rapport du député Laurent Wauquiez et afin d'alléger le coût de la rentrée universitaire, le Premier ministre a décidé d'instituer une allocation d'installation étudiante destinée aux étudiants boursiers sur critères sociaux, aux boursiers de mérite et aux allocataires d'études, qui bénéficient pour la première fois d'une aide personnelle au logement. Cette allocation d'un montant de 300 €, qui devrait concerner près de 80 000 étudiants, sera versée par les caisses d'allocations familiales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106738

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10503

Réponse publiée le : 2 janvier 2007, page 145